

La République

Quotidien d'information générale - Série III n° 1047 Prix : 2000 Fc

Directeur de Publication : Jacques Famba

Tél. 0899311288 - 0998190510, Courriel : larepublique@nyota.net, www.nyota.net

Récépissé n°MIN/CM/LMO/053/2015

Présidentielle indirecte

(Lire en page 12)

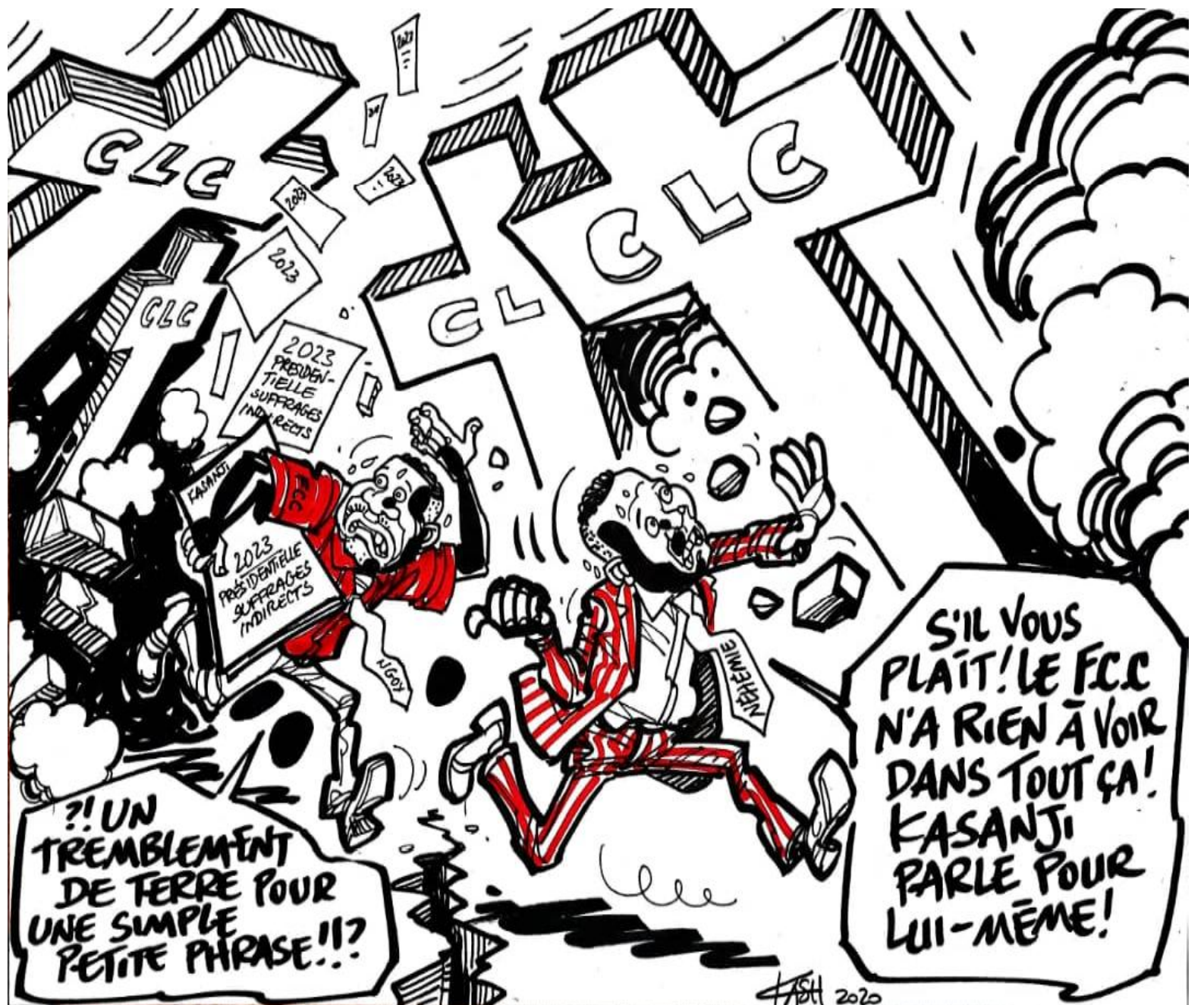
Le CLC met en garde le FCC !

En raison de
«crimes»
politiques

Le

(Lire en page 12)

mini-sommet de Goma avorté !



Le FCC prêt au combat pour imposer Ronsard Malonda

(Lire en page 2)

MAZEMBE

Salomon Kalonda et Frédéric Kitengie (Lire en page 11)
toujours aux manettes

CODECO**La situation des prisons devient préoccupante**

La situation des prisons congolaises est devenue préoccupante, constatent les reporters de radio Okapi. Depuis plusieurs mois, le gouvernement n'a plus envoyé des subsides pour la nourriture des détenus.

De la prison centrale de Makala et militaire de Ndolo à Kinshasa, à toutes les autres prisons de l'arrière-pays, les conditions de vie des pensionnaires des maisons carcérales sont délicates du point de vue de leur alimentation, leur santé, rééducation et logement.

Makala, le plus grand pénitencier de Kinshasa, un endroit insalubre et surpeuplé où règne une poignée des détenus. Ici, croupissent les damnés de la RDC, petits ou larcins jamais jugés ni inculpés, mais oubliés par la justice.

En ce mois de septembre, la prison accueille 8043 détenus. L'établissement a été construit dans les années 1950 pour accueillir 1500 pensionnaires. Il y a rupture de stock en nourriture de-



L'entrée principale de la prison centrale de Makala à Kinshasa, le 11/02/2020. Radio Okapi/Photo John Bompengo

puis plusieurs semaines. C'est un particulier qui vient à peine de voler au secours des pensionnaires.

Lorsqu'ils ont des stocks, ils se nourrissent souvent de haricots mélangés à quelques graines de maïs qu'ils appellent « vous ngouré », qui signifie dans leur jargon « vous mourrez après avoir mangé ».

L'ancien prisonnier Gabriel Mokia avoue qu'il "n'existe pas de prison en RDC. Ce sont des mouirois".

Un autre ancien prisonnier, Vano Kiboko parle de l'absence de rééducation, d'atelier de formation pour les prisonniers.

A la prison centrale du Cinquantenaire dans le Kwilu, la situation commence à peine à se détériorer. Avec 257 détenus dont 3 enfants au lieu 250 prévus, actuellement la prison à une ration dotée par le gouvernement provincial. Elle compte plusieurs dettes accumulées pour nourrir les prisonniers.

Le subside du gouvernement central ne vient plus depuis plus de 3 trimestres.

La prison centrale de Goma, dans le Nord-Kivu, plus de 2000 prisonniers y cohabitent pour une capacité initiale de 150. Ils accusent un retard d'approvisionnement, de même à Rutshuru où l'on compte des morts par manque de nourriture et médicaments.

La situation est quasi pareille à Matadi et Tshela, au Kongo central, où les prisonniers sont voués à la mendicité forcée.

Les 30 millions des

francs congolais par trimestre pour la nourriture n'arrivent plus.

A Kananga, dans la province du Kasai-Central, le chef de division provinciale de la justice, Raymond Samasaka indique que le problème est général dans toutes les prisons du pays, où depuis plusieurs mois, le gouvernement n'a pas envoyé de subsides pour la nourriture des détenus.

Insultes à Mabunda**L'UDPS ridicule !**

L'ambassadeur itinérant du président de la République, Félix Tshisekedi, Nicolas Kazadi a exprimé sa désapprobation face aux insultes publiques et gratuites dont a été victime Jeanine Mabunda, présidente du bureau de l'Assemblée nationale.

Dans un message posté sur son compte Tweeter dimanche 13 septembre 2020, Nicolas Kazadi en a appelé les uns et autres d'éviter l'amalgame dans leur réaction et de mener un combat politique sans faire recours aux propos démesurés et au dérapage vain.

« Comme cela a été fait de manière tout à fait exemplaire dans les affaires Kingabwa et Kasumbalesa, j'appelle à une réaction sans équivoque face aux injures publiques et gratuites proférées contre une personnalité politique. Restons dans le combat politique, sans dérapage inutile », a précisé ce proche collaborateur du chef de l'État.

Comme cela a été fait de manière tout à fait EXEMPLAIRE dans les affaires

Kingabwa et Kasumbalesa, j'appelle à une réaction sans équivoque face aux injures publiques et gratuites proférées contre une personnalité politique. Restons dans le combat politique, sans dérapage inutile.

Toujours à ce sujet, plusieurs personnalités du FCC ont appelé les responsables de l'UDPS à exprimer publiquement leur désapprobation face aux propos injurieux proférés contre Jeanine Mabunda par les personnes identifiées comme militants de l'UDPS.

Les insultes injustifiées à l'endroit de Mme @JeanineMabunda NE sont PAS des arguments. C'est de la bassesse INACCEPTABLE qui n'honore ni ses auteurs, ni leur parti politique ni leurs dirigeants. J'en appelle à une condamnation ferme pour préserver la République de la souillure

André Claudel Lubaya, député et membre du groupe des 13 a également condamné cet acte en invitant les responsables de l'udps à se saisir de l'affaire.

Charles Masudi
(Le titre est de LR)

Le FCC prêt au combat pour imposer Ronsard Malonda

Ce dimanche 13 septembre, toute la crème du FCC s'est rassemblée autour de son autorité morale, Joseph Kabila, à la ferme de Kingakati, dans la grande banlieue de Kinshasa.

A la veille de la rentrée parlementaire, la célèbre ferme qui est devenue également un parc animalier a accueilli le premier cercle de la famille politique de l'ancien chef de l'Etat et même de sa famille biologique, seul son frère Zoé manquait à l'appel. L'heure est grave pour la plateforme de l'ancien chef de l'Etat ! Depuis décembre 2018, au sein du FCC, les 20 mois d'une alliance bancal avec Félix Tshisekedi se soldent par une perte évidente de pouvoir. Tout au long de ses 17 années à la tête de l'Etat, Joseph Kabila s'est toujours réservé de montrer ses sentiments. Mais la trahison de l'accord qu'il a scellé avec le successeur à qui il a donné le pouvoir est insupportable à ses yeux.

De toutes les rivalités qui ont émaillé l'alliance FCC-CACH, la prise de contrôle de la Cour Constitutionnelle du nouveau président par le remplacement de deux de ses

magistrats est la goutte d'eau qui a fait déborder le vase. Si Joseph Kabila a accepté la désignation au sein de l'Etat major des FARDC de quelques officiers supérieurs du Kasai fidèles à Félix Tshisekedi, il considère que la Cour Constitutionnelle doit demeurer sa chasse gardée. La prise en main de ce levier du pouvoir par son successeur met tout simplement en péril son avenir personnel. A l'heure des règlements de compte, les magistrats doivent demeurer fidèles à l'ancien président. Pour sa famille biologique et politique, c'est une question de vie ou de mort !

Convoqués depuis la semaine dernière, les Thambwe, Mabunda, Minaku, Nehemie et consorts ont donc passé leur dimanche autour de leur autorité morale pour définir les stratégies politiques de la rentrée parlementaire. Rendez-vous était pris sur la colline de Kingakati où l'ancien président en a profité pour inaugurer ses avions restaurants plantés au-dessus de sa ferme.

Face à CACH, le FCC est désormais sur le sentier de la guerre. Les hostilités sont

ouvertes. Et contre les hommes de Tshisekedi qui ne cachent pas leur volonté d'imposer leur candidat à la tête de la CENI, et contre l'opposition de LAMUKA qui exige les réformes institutionnelles avant toute nomination à la tête de Commission électorale.

Alors que la session parlementaire de septembre est traditionnellement consacrée aux questions budgétaires, les questions relatives à l'organisation des élections générales de 2023 devront faire partie de l'ordre du jour du travail des députés et des sénateurs. L'adoption des lois essentielles concernant le prochain scrutin ne peut attendre la session de mars 2021. Faute de quoi, la RDC risque d'entrer dans un nouveau glissement périlleux voire suicidaire pour le nouveau régime. Les Congolais ont envie de retourner aux urnes pour obtenir le changement qu'on leur a fait miroiter avec l'arrivée de Félix Tshisekedi. Mais aujourd'hui, le constat est amer pour la majorité des Congolais et la situation économique est plus catastrophique que jamais. Les 17 ans de pouvoir de Joseph Kabila et les

(Suite en page 3)

La République
2, Avenue des Entreprises,
Immeuble Sema, Gare centrale,
Kinshasa-Gombe

Directeur de Publication
Jacques Famba

Coordonnateur de la Rédaction
Boendy Bo Lokanga
+243999199410

Collaborateurs
Boendy BL
Gaston Liande
Rédaction
Enquête et Reportage
Boendy BL
0990307909
Jacques Famba
Secrétaire de rédaction
Beni Joel Dinganga
technique
Benoit Mutshipayi
Secrétaire de rédaction
PAO
Abedi Salumu

Direction Commerciale et Financière
Dominique Lumumba
0815011886, 0997440728
Lubumbashi
Freddy Tshijika
Jean L. Mwamba
Distribution
Bertin Sefu
Senga Jean-Victor
Vente
-
Images
Dieudonné Kanyinda
Bram's

Parlement

Ouverture de la session de septembre ce mardi

Une session essentiellement budgétaire qui s'ouvre demain mardi au Palais du peuple. Mais les parlementaires ne s'empêcheront pas de revenir sur le solde non exploité lors de la session passée. Bien plus, les élus de la Nation seront obligés de se pencher aussi sur des questions politiques, notamment l'équation de la réforme de certaines lois en rapport avec la requalification du fonctionnement de la Commission électorale nationale indépendante. Avec en sus, la remise à zéro des pendules quant à la désignation de son président par les confessions religieuses.

Désignations des autorités territoriales

Le Conseil d'Etat déboute Azarias Ruberwa

«La compétence étant d'attribution en matière administrative, le ministre de la décentralisation et réformes institutionnelles n'intervient pas dans la désignation des autorités territoriales décentralisées et n'exerce pas sur elles le pouvoir disciplinaire », a décidé le Conseil d'Etat sur la requête en interprétation introduite par le vice-Premier ministre, ministre de l'Intérieur, Gilbert Kankonde, sur les compétences du ministère des Affaires intérieures et celui de la Décentralisation.

Selon ce document du 07 septembre 2020 co-signé par le président du Conseil d'Etat, le professeur Vundwawe Te Pemako, et le procureur général près le Conseil d'Etat, Octave Tela Ziele, « seul le ministre des affaires intérieures exerce la tutelle sur les organes des entités administratives décentralisées, celle sur les actes, étant dévolue aux Gouverneurs des provinces ».

Il rappelle, en outre, plusieurs dispositions de la loi, notamment:

- les maires et les maires adjoints, les bourgmestres et bourgmestres adjoints fonctionnent sous la coordination du Gouverneur de province en tant que représentant du Gouvernement central. Les actes des gouverneurs des provinces en la matière relèvent du ministre ayant les affaires intérieures dans ses attributions;

- les maires et maires adjoints, les bourgmestres et les bourgmestres adjoints sont nommés par le président de la République sur proposition du ministre des affaires intérieures;

- le ministre des affaires intérieures nomme les chefs de secteur et les chefs des secteurs adjoints. Il reconnaît les chefs de chefferie et les chefs des groupements. Il peut, par arrêté motivé, suspendre toute autorité chargée de l'administration des circonscriptions territoriales pour compromission dans l'exercice de leurs fonctions ou des manquements aux devoirs de leurs charges.

Cette requête était intervenue à la suite des divergences apparues entre le VPM de l'Intérieur, Gilbert Kankonde, et son collègue ministre d'Etat à la décentralisation, Azarias Ruberwa au sujet de la compétence pour l'organisation du recensement de la population en vue des élections générales de 2023. Politico.cd

Le FCC prêt au combat pour imposer Ronsard Malonda



(suite de la pages 2)

premiers 20 mois de Félix Tshisekedi ont rendu le pays totalement exsangue. Aucun investissement, aucun emploi ! En dehors du secteur minier, la RDC devient un désert économique ! Un hypothétique accord avec le FMI continue de faire rêver le nouveau gouvernement. Entre-temps, les Congolais sont réduits à la misère. .

Conscient de l'importance des enjeux, Joseph Kabila a décidé de prendre les devants. Ce dimanche après-midi, l'ancien président a instruit sa famille politique d'engager la bataille face à son allié de CACH et à l'opposition de LAMUKA. Les hauts cadres du FCC ont été instruits d'imposer coûte que coûte l'ancien Secrétaire Exécutif de Corneille Nangaa, Ronsard Malonda, à la tête de la CENI.

En dépit du fait que les résultats des scrutins de décembre 2018 n'ont jamais été publiés et que l'audit financier n'a jamais été réalisé, Joseph Kabila a décidé de reconduire le bras droit de Corneille Nangaa à la tête de la CENI. Peu importe l'hostilité affichée par l'UDPS et LAMUKA, pour Joseph Kabila, le choix de Ronsard Malonda n'est pas négociable (comme il l'avait déjà évoqué lors de la fête organisée pour l'anniversaire de son épouse, Olive Kabila) d'autant que 6 confessions religieuses sur les 8 avaient porté leur choix sur Malonda son candidat dont la mission sera de reconduire, quel que soient les prochains résultats, l'actuelle majorité FCC.

Le report de l'ordonnance de nomination des nouveaux magistrats choisis par le président Tshisekedi pour siéger au sein de la Cour Constitutionnelle n'est d'ailleurs pas plus négociable que la nomination de Ronsard Malonda. Sur ces deux questions, les cadres du FCC ont reçu l'ordre de ne rien céder. Les présidents de l'Assemblée Nationale et du Sénat, Jeanine Mabunda et Alexis Thambwe, seront chargés chacun dans leur institution de diriger la manœuvre. Désormais, les deux partenaires de la coalition au pouvoir FCC et CACH sont entrés dans le dur et l'heure de vérité va sonner. Pour les FCC, il n'est pas question de céder.

Au cours des dernières semaines, toutes les tentatives de dégager un consensus sur la réforme de la CENI et de la Loi électorale se sont soldées par un échec. La tentative du professeur Bob Kabamba et de ses collègues de l'université de Liège a été purement et

simplement sabotée par les FCC et l'UDPS. Aucun des deux acteurs de la majorité au pouvoir n'a répondu à l'invitation des universitaires qui disposaient de l'appui de l'Union européenne pour chercher un compromis pour les prochaines élections. Pas plus que la semaine dernière, les efforts des organisations de la Société Civile pour chercher un consensus sur la réforme de la CENI et la nouvelle loi électorale ont été suivis et battus en breche de près par les FCC. Dans les couloirs de l'hôtel qui accueillait les assises des ONG, Corneille Nangaa et l'ancien gouverneur du Sud Kivu, Marcelin Cissambo, n'ont pas manqué de décourager les participants à ces assises en leur déclarant que leurs efforts étaient inutiles. A les entendre, seule la loi du FCC, qui dispose d'une très large majorité à l'Assemblée Nationale et au Sénat, va s'imposer.

Tout indique que dès le 15 septembre, le FCC et Joseph Kabila ont décidé d'engager un bras de fer avec le peuple congolais. L'Eglise Catholique et l'Eglise du Christ au Congo ne cachent plus leur hostilité au choix de Ronsard Malonda et pour elles, cette page est déjà tournée et appartient au passé. LAMUKA est également vent debout face au diktat de Joseph Kabila. Les déclarations de l'ancien gouverneur du Kasai, Ngoyi Kasanji, qui évoque le changement de la Constitution en faveur d'une élection du prochain président de la République au scrutin indirect ont soulevé un concert d'indignation et d'étonnement au sein de la société civile et de l'opposition.

Les masques semblent donc définitivement tomber. Les membres du FCC sont alignés en ordre de marche pour la candidature de leur chef de file pour 2023 et rêvent d'un retour de Joseph Kabila au pouvoir. Reste à voir comment l'UDPS et le président Tshisekedi vont réagir aux injonctions de leur partenaire. Depuis les élections chaotiques de 2018, la situation politique de la RDC est plus volatile que jamais. Entre-temps, le pays continue inexorablement à s'enfoncer dans une crise économique et sociale de plus en plus grave. Réduits à la famine, déposés de leurs votes en faveur des dirigeants de leur choix, des millions de Congolais vont-ils encore devoir subir la loi de l'ancien pouvoir. C'est une des questions qui sera au centre de toutes les attentions.

Hubert Leclercq

Conseil des ministres

Le gouvernement rapporte des nominations au sein des établissements et services publics

Le Président de la République, Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, a instruit, vendredi, les membres du gouvernement de rapporter les décisions relatives à la mise en place et nomination au sein des établissements et services publics, au cours du Conseil des ministres qu'il a présidé par vidéo conférence, à la cité de l'Union africaine.

« Il se remarque, depuis un certain temps, des mises en place au sein de certains établissements et services publics, notamment l'OGEFREM et ce, en violation des instructions en vigueur à ce sujet », a fait remarquer le Chef de l'Etat.

Au cours de ce 48^{ème} Conseil des Ministres, le chef de l'Etat a, par ailleurs, estimé que ces mises en place sont intervenues « sans une dérogation expressément accordée à la suite d'une demande motivée et justifiée par les besoins de fonctionnement de service ». Ce qui, « créent des tensions sociales dans la mesure où elles portent en elles les germes de dissension et de subversion car, dans la plupart des cas, elles sont mal pensées. »

Ainsi, prenant en compte la gravité de la situation de tension qui prévaut dans les établissements et services publics où lesdites mises en place ont été effectuées et « en attendant la mise en place de nouveaux animateurs de ces établissements issus des discussions actuellement en cours au sein de la coalition, à l'initiative du Président de la République, le Conseil a chargé les ministres sectoriels concernés par le dossier de faire rapporter toutes affaires cessantes les décisions y relatives et de faire rapport au Président de la République. », a expliqué le compte rendu fait par le ministre de la Communication et médias, et porte-parole du gouvernement, David-Jolino Diwampovesa Makelele. Par ailleurs, au cours de la même réunion du conseil des ministres le dossier du port en eaux profondes de Banana était de nouveau sur la table du Conseil des ministres. Lors de cette le Président de la République a relevé des divergences profondes au niveau de la partie congolaise.

Ces divergences sont plus observées au sein de la partie congolaise, a constaté le Chef de l'Etat après avoir reçu et échangé avec chacun des ministres concernés dans ce dossier et à la lecture de divers rapports soumis au Conseil des Ministres et à lui-même.

Ces divergences sont de trois ordres:

D'abord, des divergences concernant la stratégie de négociation et d'implémentation de ce projet vis-à-vis du partenaire privé.

Ensuite, des divergences sur le modus operandi pour y arriver.

Enfin, la divergence sur le contenu des projets d'avenants tant à la Convention de collaboration portant

délégation de service public pour ce port que d'avenant au pacte d'actionnaires de la société concessionnaire du dit port.

En outre, Félix Tshisekedi a fait observer que ces projets ne prennent pas suffisamment en compte les points de convergence à ce jour acceptés par les deux parties et consignés dans le procès-verbal du 19 Mars 2020.

Le Chef de l'Etat a souligné l'importance de ce projet pour le pays.

Il est donc nécessaire que les négociateurs réussissent à prendre en compte toutes les évolutions déjà acceptées par les parties, de même les dits projets doivent intégrer les points de convergence qui seront issus des négociations actuellement en cours.

Pour assurer plus de transparence dans la sauvegarde des intérêts de l'Etat, à la demande du Président de la République, le Conseil des Ministres a pris une série de décisions.

D'abord, le Conseil a instruit les deux parties de finaliser dans le bref délai (semaines), avec l'assistance des juristes de la Présidence de la République et ceux du Gouvernement désignés par le Premier Ministre, les discussions sur les quelques points de divergence encore subsistants.

Ensuite, il a été demandé qu'un procès-verbal final acte les points d'accord qui seront traduits dans les projets d'avenants à soumettre au Gouvernement pour leur approbation en Conseil des Ministres avant la signature des deux avenants.

« C'est à l'issue de cette démarche, qu'une fois ces projets adoptés, que le Président de la République signera les ordonnances nommant les mandataires congolais dans la société concessionnaire avant le lancement des travaux de construction du port en eaux profondes de Banana », indique le compte-rendu du Conseil des ministres.

Le projet du port en eaux profondes de Banana piétine, rappelons-le, depuis deux ans alors que le Président de la République a émis le vœu de voir d'abord la concrétisation de ce projet avant celui du pont Route-Rail Kinshasa – Brazzaville.

Ce projet est salutaire pour la RDCongo dont l'accès à l'océan reste limité. Le pays ne dispose que d'une bande littorale de 50 km entre l'Angola et l'enclave de Cabinda. La construction d'un port en eaux profondes de Banana demeure la seule possibilité.

Alors que le contrat conclu le 23 mars 2018 devait expirer le 23 mars 2020, il a été reconduit pour 18 mois, à l'initiative unilatérale de trois ministres, et à l'insu du Président de la République.

Mais qu'à cela ne tienne, avec ce nouvel élan, ce projet pourra aller de l'avant.

Enfin, le Président de la République, Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, a instruit, vendredi, les membres du gouvernement de rapporter les décisions relatives à la mise en place et nomination au sein des établissements et services publics. « Il se remarque, depuis un certain temps, des mises en place au sein de certains établissements et services publics, notamment l'OGEFREM et ce, en violation des instructions en vigueur à ce sujet », a fait remarquer le Chef de l'Etat.

Au cours de ce 48^{ème} Conseil des Ministres, le chef de l'Etat a, par ailleurs, estimé que ces mises en place sont intervenues « sans une dérogation expressément accordée à la suite d'une demande motivée et justifiée par les besoins de fonctionnement de service ». Ce qui, « créent des tensions sociales dans la mesure où elles portent en elles les

germes de dissension et de subversion car, dans la plupart des cas, elles sont mal pensées. »

Ainsi, prenant en compte la gravité de la situation de tension qui prévaut dans les établissements et services publics où lesdites mises en place ont été effectuées et « en attendant la mise en place de nouveaux animateurs de ces établissements issus des discussions actuellement en cours au sein de la coalition, à l'initiative du Président de la République, le Conseil a chargé les ministres sectoriels concernés par le dossier de faire rapporter toutes affaires cessantes les décisions y relatives et de faire rapport au Président de la République. », a expliqué dans le compte rendu fait par le ministre de la Communication et médias, et porte-parole du gouvernement.

Louis-Paul Eyenga

Gabriel Kyungu considère les propos de Félix Kabange Numbi comme « susceptibles de faire couler le sang des Congolais »



Le président de l'Union des nationalistes et des fédéralistes du Congo (UNAFEC), Gabriel Nyungu wa Kumwanza, considère les propos menaçants, tenus par le député national du FCC, Félix Kabange Numbi, à l'endroit des militants UDPS dans l'espace Katanga, comme susceptibles de faire couler le sang des Congolais.

Lors de son dernier meeting dans la ville de Kasumbalesa, Félix Kabange Numbi avait déclaré : " chacun a un chez soi. Ici dans l'espace Katanga c'est chez Joseph Kabila Kabange. Allez faire vos histoires où vous voulez mais quand vous venez ici, respectez les gens que vous trouvez".

D'après Gabriel Nyungu wa Kumwanza, ces propos renvoient à la " xénophobie" des Kasaiens vivant dans l'ex-Katanga. Pour le président de l'UNAFEC, ceux qui menacent d'autres communautés ont volé et veulent se couvrir en faisant couler le sang des Congolais.

Les propos de Félix Kabange Numbi suscitent plusieurs réactions sur les réseaux sociaux. Mais, le concerné rejette toute accusation de « xénophobie ».

Djodjo Vondi

Ca sent le roussi

Le FMI exige la publication des différents contrats miniers signés par la Miba et la Sokimo



La transparence dans les contrats miniers est l'un des préalables exigés par le Fonds monétaire international pour conclure un programme formel avec le gouvernement congolais

C'est dans ce cadre que cette institution financière internationale vient d'exiger au gouvernement congolais de rendre public tous les contrats miniers signés par la Miba et la Sokimo.

D'après des ONG locales, les différents contrats miniers signés par la Miba l'ont été en toute opacité, les appels d'offres n'ont jamais été publiés.

Pourtant, le code minier en vigueur en République démocratique du Congo exige la publication de tout contrat minier sur le site officiel du ministère des mines.

Pour le Fonds monétaire international, la république démocratique du Congo brade d'un côté ses actifs miniers susceptibles de lui rapporter des milliards de dollars, et de l'autre côté quémante des appuis financiers.

Le FMI demande néanmoins la transparence dans les contrats miniers signés sous Félix Tshisekedi avec la Miba et la Sokimo.

Eric Wemba

L'entreprise ne résiste pas à la concurrence

Félix Tshisekedi au chevet de la SONAS

Le Chef de l'Etat a été informé des difficultés de fonctionnement qu'éprouve la Société Nationale d'Assurances, SONAS en sigle, particulièrement depuis l'effectivité de la libéralisation du secteur d'assurances consacrée par la Loi n° 15/005 du 17 mars 2015 qui a mis fin au monopole dont a bénéficié cette entreprise publique depuis sa création.

Face à cet état de choses, le Président de la République a indiqué qu'il est du devoir de l'Etat-Actionnaire unique de cette entreprise publique de l'accompagner, dans le strict respect du principe de la compétitivité de l'économie, en la dotant des moyens qui la rendent plus compétitive.

A l'initiative du Chef de l'Etat, le



Conseil a demandé au Ministre sectoriel de veiller, avec le concours de l'Autorité de Régulation et de Contrôle des Assurances, à l'application stricte et uniforme des tarifs de référence pour toutes les branches exploitées dans le secteur des assurances. C'est là un moyen de mettre fin à la concurrence déloyale dont serait présentement victime la SONAS.

Le Chef de l'Etat a demandé au Ministre des Finances de faire un rapport circonstancié quant à ce.

La SOMIDEZ œuvre pour la création d'une équipe internationalisée avec des compétences clés



Le groupe CNMC (China Non ferrous Metal Mining), pour normaliser l'internationalisation des entreprises à l'étranger, en matière de contrôle de la conformité et de la prévention des risques, a lancé récemment les activités d'apprentissage, nommées « *Apprentissage, Discussion, Exécution* ». La SOMIDEZ, joint-venture de la GECAMINES et du groupe CNMC, en tant que coopération exemplaire dans le domaine minier, a lancé ces activités sur le thème de la prévention des risques et de l'exploitation conforme, avec une couverture à plusieurs niveaux et une mobilisation populaire.

A l'heure actuelle où le paysage mondial est en profonde restructuration, l'environnement international, accompagné de la mondialisation économique, devient de plus en plus complexe et sévère, avec des risques de plus en plus élevés. Des difficultés sont accrues pour la construction et la gestion des projets d'investissement à l'étranger, entraînant des défis encore plus importants pour les opérations de conformité des entreprises à l'étranger. Une formation sur le droit de la sous-traitance en RDC a débuté le 25 juillet 2020 à la SOMIDEZ.

Les 8 et 14 août 2020, la société a organisé un atelier d'apprentissage sur le code minier de la RDC. Luo xingeng, assistant du directeur général de China Non ferrous group, PCA de SOMIDEZ, et les membres de l'équipe dirigeante de la société ont tous participé à ces assises, afin de contribuer à la création d'une bonne atmosphère d'apprentissage. Pour la SOMIDEZ, une étude approfondie de la réglementation du pays d'accueil ne doit pas être faite à moitié, et encore moins hors de son contexte.

En même temps, la société minière a procédé à un examen approfondi de la mise en conformité au cours de l'année, en élaborant un plan annuel et en dressant une liste des tâches à accomplir dans le domaine de la mise en conformité. Les

tâches figurant sur la liste seront mises en œuvre l'une après l'autre, afin de garantir le bon déroulement de la mise en conformité tout au long de l'année.

SOMIDEZ exige que la majorité des cadres et des employés de la société établissent un concept de la coopération gagnant-gagnant, afin de renforcer la construction d'un système de gestion et de contrôle de la conformité au sein de l'entreprise, de maîtriser les lois et les règlements de la RDC, d'étudier complètement les processus commerciaux et maintenir globalement de bonnes relations avec les actionnaires. L'objectif est de jeter une base solide et fiable à long terme pour le fonctionnement sain et stable de l'entreprise.

Pour rappel, le groupe China Non ferrous Metal Mining (CNMC) et la Société générale des carrières et des mines (GECAMINES) ont créé en juillet 2017 la Société des mines de Deziwa (SOMIDEZ). Il s'agit donc d'un projet emblématique du groupe CNMC dans le cadre de l'exploitation de l'Afrique centrale et l'Afrique du Sud qui représente des perspectives prometteuses, bénéficiant de l'attention et du soutien des gouvernements congolais et chinois. Situé à environ 35 kilomètres à l'est de Kolwezi dans la province de Lualaba au sud de la République démocratique du Congo, la SOMIDEZ a des réserves estimées à 4.600.000 (quatre millions six cent mille) tonnes de cuivre 420.000 (quatre cent vingt mille) tonnes de cobalt.

Selon le président du conseil d'administration du CNMC, M. Wang Tongzhou, la SOMIDEZ représente un investissement total de 880.000.000 (huit cent quatre-vingt millions) dollars américains sur la base de la technologie hydro métallurgique à partir de la carrière à ciel ouvert. La société a une capacité installée de 80.000 tonnes de cuivre

cathodique et de 8.000 tonnes de cobalt par an sur la base du traitement annuel de 4.500.000 tonnes de minerais.

ACP

ITURI**Les FARDC récupèrent des vaches volées par les miliciens CODECO**

Un troupeau des vaches laitières dans une ferme en territoire de Masisi

Des soldats des FARDC ont réussi à récupérer des troupeaux de vaches qui venaient d'être pillées par des miliciens de CODECO à Mandro dans la chefferie de Bahema Banywagi.

Le fait s'est passé vendredi 11 juillet à l'issue d'accrochages entre ces miliciens et les forces loyalistes, affirme le chef coutumier de cette entité. Ces rebelles s'en sont pris aux

vaches de certains éleveurs dans la zone après avoir été repoussés par les militaires des FARDC.

Plusieurs personnes condamnent ces actes qui interviennent pendant que la délégation des anciens seigneurs de guerre, mandatée par le Chef de l'Etat, tente de convaincre ces assaillants à cesser les violences qui ont déjà causé plusieurs pertes en vies humaines

La FRPI accuse le gouvernement de trainer le pas à répondre à leur cahier de charge

Signature vendredi 28 février 2020 à Gety (Ituri) par le gouvernement congolais et la Force de résistance patriotique de l'Ituri (FRPI) d'un accord destiné à restaurer la paix, la sécurité et la stabilisation dans le territoire d'Irumu. Photo MONUSCO /Jean Tobie Okala

Les responsables du groupe armé Force des résistances patriotiques de l'Ituri (FRPI) accusent le gouvernement central de trainer le pas à répondre à leur cahier de charge, avant le début de l'opération de leur désarmement, indique Muno Munobi, chargé de l'administration de la FRPI. Il l'a dit samedi 12 septembre au cours d'une rencontre à Gety, à 65 km de Bunia.

Les leaders du groupe armé invitent le gouvernement congolais à prendre ses responsabilités « en cas de l'échec dans le processus de démobilisation des éléments » de cette milice.

Selon le responsable de l'ONG Appui à la communication interculturelle et à l'autopromotion rurale (ACIAR) dont l'organisation a assuré la médiation entre les deux parties, le but était de voir dans quelle mesure relancer ce processus qui connaît des difficultés pour avancer depuis la signature des accords au mois de février dernier.

Plusieurs membres du gouvernement central et provincial, des acteurs politiques ainsi que des membres de la société civile ont fait le déplacement de Gety pour prendre part à ces pourparlers.

Les deux parties prenantes ont réitéré leur souhait de voir ce processus aboutir. Cependant, Eric Mongo, responsable de l'ONG ACIAR redoute des conséquences fâcheuses contre la population au cas où ce processus n'arrive pas à terme.

Depuis le 28 février dernier, le gouvernement congolais et la FRPI avaient signé l'accord pour le retour d'une paix durable dans le territoire d'Irumu où opéraient la FRPI et les deux légions d'instabilité.

Parmi les revendications de la FRPI, il y a celle portant sur l'octroi des grades, la loi d'amnistie et la libération de leurs leaders détenus à Kinshasa.

KASAI-ORIENTAL**Trois communautés en conflit fument le calumet de la paix**

Trois groupements du territoire de Katanda qui étaient en conflit ont signé vendredi 11 septembre un protocole d'entente. Il s'agit de Bena Shimba, Bena Kapuya et Bena Muembia.

La cérémonie de signature de ce pacte a été présidée par le gouverneur de la province du Kasai-Oriental, en présence des quelques députés nationaux et provinciaux, élus de Katanda.

C'est à l'issue d'un conseil provincial de sécurité élargi aux dirigeants de ces trois groupements et aux autorités territoriales de Katanda, que les trois communautés en conflit ont décidé d'enterrer la hache de guerre. Mais cela, après deux jours de médiation présidée par le gouverneur de province. Les parties acceptent ainsi la cohabitation pacifique.

Pour préserver la paix sociale et communautaire, les parties en conflit ont con-

venu de dénoncer les personnes qui tenteront de violer le présent protocole d'entente. Ainsi pour mieux le consolider, le pré-tendant au pouvoir du groupement de Bena Shimba promet de ne plus s'ingérer dans la gestion des affaires coutumières du groupement.

Les habitants de trois groupements en conflit se sont affrontés au cours de la dernière semaine du mois d'août dernier, à la suite du rebondissement d'un vieux conflit foncier. Alors que le bilan officiel de cet accrochage tarde à être annoncé, le bureau des urgences et d'éveil communautaire de la Caritas Mbuji-Mayi fait état de 11 morts, 7 personnes blessées grièvement et plus de 200 maisons incendiées au cours de la récente dispute.

Jusqu'à ce jour, aucune assistance n'est encore envisagée pour les familles sinistrées.

SUD-KIVU**Les FARDC déjouent une attaque d'hommes armés à Oicha**

Au moins cinquante personnes sont mortes vendredi 11 septembre dans l'éboulement d'un puit d'or à Kamituga dans la province du Sud-Kivu. L'information est rapportée ce samedi par le maire de la ville de Kamituga.

Les faits se sont produits dans trois différents tunnels d'exploitation d'or à Kamituga.

Des sources sur place et le maire de la ville de Kamituga indiquent que ces morts sont causées par les pluies diluviennes qui se sont abattues sur la majeure partie du territoire de Mwenga entraînant ainsi l'éboulement de terre dans ces lieux d'exploitation artisanale des minerais.

Parmi ces creuseurs artisanaux qui sont morts, on compte plusieurs jeunes qui ont été ensevelis par cet éboulement de

terre.

Les recherches se poursuivent, indique le maire de la ville de Kamituga. Celui-ci a annoncé la suspension de toutes les activités dans la majeure partie de la ville de Kamituga ce samedi en vue de faire des recherches dans les familles pour bien connaître le nombre exact des personnes disparues.

Le gouverneur de la province du Sud-Kivu Théo Ngwabije adresse, dans un communiqué publié ce samedi, ses condoléances à la population du Sud-Kivu en général et à celle de Kamituga en particulier.

Entre temps indique-t-il, des recherches se poursuivent pour identifier les personnes décédées, apporter une assistance et arrêter des mesures pour éviter la reproduction des tels drames dans le futur.

Eboulement de Kamituga : Félix Tshisekedi pour des mesures fortes

Le Président Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo demande au gouvernement de prendre des mesures fortes pour que des tragédies comme celles de Kamituga ne se reproduisent plus. C'est ce qu'indique le compte twitter de la Présidence de la République après l'éboulement de Kamituga qui a emporté au moins 50 personnes vendredi 11 septembre.

Le Président Tshisekedi « est profondément attristé après l'annonce de la disparition d'une cinquantaine de creuseurs artisanaux à Kamituga dans le Sud-Kivu ».

Il présente ses condoléances les plus émues aux familles éplorées. Il invite la Nation entière à avoir une pensée pieuse pour ces compatriotes, renseigne le tweet.

Le FCC recommande des mesures sécuritaires appropriées



Le Front commun pour le Congo (FCC) demande aux autorités compétentes de prendre des mesures sécuritaires appropriées afin d'éviter ce genre de catastrophe, et humanitaires pour soulager tant soit peu les familles des victimes.

La plateforme de Joseph Kabila « se joint à la douleur des populations de l'Ituri et de Kamituga meurtries par les tragédies qui endeuillent de nombreuses familles en l'espace de quelques jours », indique un tweet du FCC.

L'ONU réaffirme son soutien pour instaurer la paix et la stabilité dans l'est de la RDC

Après la vague d'attaques contre les civils dans l'est de la République démocratique du Congo, le secrétaire général des Nations Unies, António Guterres, a réaffirmé le soutien et l'engagement de l'ONU pour la paix dans cette région.

« Le Secrétaire général exprime son inquiétude face à la violence continue dans le territoire d'Irumu, notamment à la frontière de l'Ituri et du Nord Kivu », a indiqué son porte-parole, Stéphane Dujarric, dans une déclaration de presse publiée samedi 12 septembre.

Les attaques récentes dans cette région de l'est de la RDC ont une fois de plus causé la mort de



nombreux civils. Cette zone continue de subir des violences intercommunautaires tout en demeurant la cible de membres des Forces démocratiques alliées (ADF), un groupe armé qui y sévit.

Par la voix de son porte-parole, M. Guterres a réitéré le soutien de l'ONU aux autorités congolaises pour traduire en justice les auteurs d'attaques contre des civils, les forces de sécurité nationales et les Casques bleus de la Mission des Nations Unies (MONUSCO) en RDC.

Le Secrétaire général a réaffirmé « l'engagement des Nations Unies à soutenir

Assemblée nationale

Enfin, Kabund décide de présenter la candidature de P. Nseyya au poste de 1er vice-président

Le Président intérimaire de l'Union pour la Démocratie et le Progrès Social, (UDPS) Jean-Marc Kabund a enfin décidé de s'incliner à la décision prise par Félix Antoine Tshisekedi, autorité morale de l'UDPS, désignant la députée Patricia Nseyya comme candidate au poste de premier vice-président de l'Assemblée Nationale.

Pour ce faire, Jean Marc Kabund a présidé une réunion ce samedi 12 septembre à la quelle, la question de la rentrée parlementaire a été abordée. D'où il a opté de présenter la candidature de Patricia Nseyya Mulela à ce prestigieux poste de l'Assemblée nationale.

Selon le communiqué de presse signé par Simon Adrien Kalenga, porte-parole a.i du parti, Jean Marc Kabund a coupé court aux rumeurs faisant état de son retour au bureau de l'Assemblée nationale.

« En accord avec l'autorité morale du Parti, la Présidence de l'UDPS/Tshisekedi a opté de présenter la candidature de l'honorable Patricia Nseyya Mulela. Il n'existe à ce jour aucun fait nouveau susceptible d'entraîner un quelconque changement d'option. Il y a donc lieu de couper court aux rumeurs des affabulateurs qui rêvent de convaincre l'Honorable Jean Marc



Kabund-a-kabund à faire un come-back », a indiqué Simon Adrien Kalenga.

Pour rappel, Jean Marc Kabund a été destitué le 25 mai 2020 de son poste de premier vice-président de l'Assemblée nationale à la suite d'une pétition initiée par le député Jean Jacques Mamba du Mouvement de Libération du Congo.

Sur 315 députés présents, 289 avaient voté pour la destitution, 17 contre et 9 s'étaient abstenus.

J. Marc Kabund avait saisi la Cour constitutionnelle dans le but d'obtenir l'annulation de la décision de la plénière de l'Assemblée nationale qui avait conclu sur sa déchéance au poste de 1er vice-président de cette institution.

La haute cour avait déclaré sa requête recevable mais non fondée.

Actu 7

Le Conseil national des tradipraticiens saisit l'IGF pour solliciter une enquête sur la gestion du Programme National de la Médecine Traditionnelle

À travers un message transmis vendredi 11 septembre 2020 à 7SUR7.CD, le président du Conseil National des Tradipraticiens (CNTP) dit avoir saisi l'Inspection Générale des Finances (IGF) pour solliciter une enquête sur la gestion du bureau du Programme National de la Médecine Traditionnelle (PNMT).

Michée Kapala explique que cette enquête vise à établir la traçabilité des fonds alloués à cette structure composée « des pharmaciens » au lieu des tradipraticiens.

« Le Conseil national des tradipraticiens a saisi l'Inspection Générale des Finances pour enquêter sur le bureau du Programme National de la Médecine Traditionnelle composé des

pharmaciens depuis 10 ans à partir même du conseiller actuel du ministre de la santé, Franck Biayi, jusqu'à l'actuelle directrice madame Michelline Bongombe, sur le budget alloué aux tradipraticiens et leurs primes. Surtout entre 2018 et 2019, la directrice susévoquée a effectué une mission dans l'Est du pays pour le compte des tradipraticiens sur la maladie à virus Ebola, les frais étaient sortis mais il n'y a pas eu de trace de cet voyage », fait-il savoir.

Il indique qu'il aurait appris que l'IGF serait aussi prête à diligenter une enquête sur la gestion d'une somme d'argent disponible en mars dernier pour la formation des tradipraticiens sur la Covid-19.

Sud-Kivu

65 corps déjà tirés des décombres du carré minier de Kamituga à Mwenga

65 corps ont été tirés des décombres de l'éboulement du carré minier de Kamituga en territoire de Mwenga ce samedi 12 septembre 2020.

Toute la journée, la croix de la République Démocratique du Congo, a déployé ses agents pour chercher les corps des orpailleurs ont été enseveli par un éboulement du carré minier le 11 septembre de l'année en cours.

Les sources sur place font savoir que ces 65 corps ont été retrouvés vers 18h et le nombre pourrait s'alourdir car les recherches vont se poursuivre le ce dimanche 13 septembre 2020.

L'extraction des corps s'est déroulée en présence du commandant de la police mine et le procureur général.

La mairie de Kamituga qui a décrété



deux jours de deuil permettra aux membres des familles et proches des victimes de leur rendre un dernier hommage au stade de Kamituga où les corps seront exposés ce dimanche 13 septembre 2020.

Il sied de rappeler qu'un éboulement de terre s'est produit le samedi 12 septembre 2020 au carré minier D3, entraînant plusieurs décès.

Gaël Mpoyo

COVID-19

Guangzhou appuie Kinshasa avec des matériels médicaux

Geinty Ngobila, gouverneur de la ville de Kinshasa, a réceptionné le jeudi 10 septembre 2020 des matériels médicaux pour lutter contre la pandémie à coronavirus dans la capitale congolaise.

Le don des matériels médicaux est du gouvernement municipal de la ville de Guangzhou. Il a été remis par l'ambassadeur ZHU jing de la République Populaire de Chine.

Ce don est une illustration positive de ce que la coopération entre les entités décentralisées peut apporter en termes d'échange et de soutien entre les peuples. Surtout en ce temps difficile où nous devons tous faire face à cette pandémie planétaire qui n'épargne aucun peuple », a dit le numéro 1 de la ville de Kinshasa lors de la cérémonie à l'esplanade de l'hôtel de ville.

Par la même occasion, il a invité la population kinoise à « une très grande prudence et à l'observance sans faille des gestes barrières » et rappelé que le port des masques, le respect de la distanciation physique ainsi que le lavage régulier des mains sont obligatoires.

« Car l'application de ces dispositions constitue l'unique moyen de braver la chaîne de contamination qui permettra ipso facto de vaincre ce fléau du siècle », a conclu Ngobila.

Depuis le début de la Covid-19 en RDC, Kinshasa est la ville qui a enregistré plusieurs cas des personnes atteintes. Dans le bulletin de la riposte du 09 septembre dernier, la capitale congolaise comptait 8.063 cas.

Jephté Kitsita et Ange Makadi Ngoy

Une dent, dernier souvenir de Patrice Lumumba, sera enfin restituée à la famille

La mémoire des Congolais, le souvenir de ses proches et une dent dans un tiroir : ce qui reste de Patrice Lumumba

Voici quelques semaines, Juliana, la fille de Patrice Lumumba, adressait au roi Philippe une lettre au nom de toute la famille du défunt. Elle rappelait que depuis le 17 janvier 1960, « nous n'avons aucune information qui détermine avec exactitude les circonstances de la mort tragique de notre Père, ni ce qu'il est advenu de sa dépouille. » (...) Héros sans sépulture, corps sans ossements, la dépouille de notre Père a été condamnée à demeurer une âme en errance à perpétuité, sans l'ombre d'une tombe pour son repos éternel. »

Soixante ans après l'assassinat du Premier ministre congolais, vingt ans après la fin des travaux d'une commission d'enquête parlementaire qui a établi les responsabilités de la Belgique dans l'assassinat du héros de l'indépendance, non seulement la famille n'a jamais été dédommée, mais les derniers restes du défunt sont demeurés parmi les pièces du dossier judiciaire ouvert à Bruxelles en 2011. Ces restes se résument à ... une dent, saisie chez un policier belge Gérard Soete, qui contribua à faire disparaître le corps de Patrice Lumumba, après son assassinat le 16 janvier 1961.

Cette semaine, répondant favorablement à la requête de la famille Lumumba, le Parquet fédéral a annoncé que la dent serait restituée, mais qu'il s'agissait d'un geste avant tout symbolique. Eric Van Duyse, le porte parole du Parquet fédéral, a rappelé qu'il n'y avait pas de certitude absolue établissant que cette dent ait bien appartenu au père de l'indépendance : « il n'y a pas eu d'analyse ADN sur cette dent, cela l'aurait détruite. »

Pour Juliana Lumumba, malgré son caractère objectivement dérisoire, cette restitution minimale représente un moment important : « c'est une grande victoire. Enfin, mon père pourra être enterré dans la terre de ses ancêtres. On pourra l'inhumer, il y aura un lieu de recueillement. »

Puisque cette demande répond aux vœux de la

famille, on ne glosa pas sur la désinvolture de la Belgique, qui attendit tant d'années pour découvrir que derrière Lumumba, tribun politique et martyr de l'indépendance, il y avait aussi une famille, une épouse, des enfants, des hommes et des femmes qui ne purent jamais faire leur deuil puisque, à propos des derniers moments de l'être cher, la vérité ne fut jamais complètement reconnue...

A Berlin, à Leipzig, à Moscou, dans son village natal d'Onalua, des statues honorent la mémoire d'un homme plus grand que ses 35 ans de vie, un homme privé de sépulture mais à propos duquel Jean Paul Sartre écrivait en 1963 « mort, il va cesser d'être une personne pour devenir l'Afrique tout entière ».

A Bruxelles, la ville où cet « évolué » fit ses premiers pas en politique, seul un bout de trottoir, cédé par la Ville de Bruxelles à l'orée du quartier ixellois de Matonge rappelle la brûlante mémoire du disparu. Brûlante, oui, car la mémoire de Lumumba n'a cessé de hanter la Belgique et elle planera encore sur les prochains travaux de la commission parlementaire consacrée à la colonisation.

On sait aujourd'hui que lorsque Gérard Soete, dans une clairière proche d'Elizabethville (aujourd'hui Lubumbashi) dépeça les corps de Patrice Lumumba et de ses deux compagnons Okito et M'Polo l'ancien policier, imbibé de whisky pour être capable de mener à bien ce qu'il qualifia de « travail diabolique », n'était pas isolé. Il exécutait des ordres bien précis, faire en sorte que, précisément, plus rien ne subsiste du corps de Lumumba et de ses compagnons.

La veille, le 17 janvier 1961, après avoir été arrêté, torturé puis expédié au Katanga où, enfermé dans la maison Brouwez il sera battu à mort, entre autres par les ministres du gouvernement sécessionniste katangais, Patrice Lumumba a été emmené dans une clairière et fusillé. Si des soldats congolais ouvrent le feu, ce sont deux Belges, le commissaire de police Verscheure et le capitaine Gat qui donnent l'ordre de tirer. Auparavant

ils ont informé les prisonniers déjà agonisants, du sort qui les attend. A l'arrière plan, des ministres katangais observent la scène en tremblant de froid et les corps des suppliciés sont jetés dans une tombe fraîchement creusée dans la terre sablonneuse.

Dès le lendemain, la rumeur de la mort de Patrice Lumumba se répand dans Elizabethville et les Belges comme les leaders katangais, au premier rang desquels le Mwami Munongo, ennemi déclaré du Premier Ministre déchu, se réjouissent sans retenue. Pas pour longtemps : un missionnaire a rapporté que dans la région de Tshilatembo, où les prisonniers ont été tués, des charbonniers ont entendu des coups de fusil. Au petit matin, ils ont aperçu un bras qui émergeait d'une trouée de terre fraîchement remuée. Ainsi que le relate Ludo de Witte, reprenant le témoignage de Jacques Brassine, (1) des policiers reçoivent l'ordre de clôturer hermétiquement le voisinage tandis qu'une réunion d'urgence se tient au Ministère de l'Intérieur du Katanga et Gérard Soete y participe au titre de commissaire en chef de la police katangaise. Alors que la joie des officiels fait place au désarroi, Soete mesure immédiatement les conséquences de la probable découverte des corps : le lieu va attirer des curieux, susciter des pèlerinages.

Mort, Lumumba risque de devenir plus subversif encore ! On peut se douter qu'à Bruxelles, où le ministre des Affaires africaines d'Aspremont Lynden suit d'heure en heure l'évolution de la situation et tient à s'assurer de l'élimination définitive de l'ancien Premier Ministre, on se montre plus inquiet encore. Pour mettre fin aux rumeurs, une fable est montée selon laquelle les prisonniers auraient tenté de s'évader. A toutes fins utiles, Bruxelles réclamera, plusieurs jours après le crime, que les prisonniers soient traités correctement.

Soete et Verscheure, eux, ne tergiversent pas. Ils ne se perdent pas dans les méandres et les mensonges de la diplomatie. Dans la soirée du 18 janvier, équipés d'une scie

à métaux, de deux dame Jeanne d'acide sulfurique, d'un fût à essence vide de 200 litres, ils quittent Elizabethville à bord d'un camion des Travaux publics et regagnent les lieux de la fusillade accompagnés de soldats katangais. Arrivés en pleine nuit et ne retrouvant pas immédiatement la fosse ils ne se mettent au travail que le lendemain soir. Déterrer les corps, les couper en morceaux, broyer les crânes après en avoir extrait les balles : cette macabre besogne leur prend du temps. Les cendres, les ossements sont éparpillés sur le chemin du retour, les dents également, mais Soete en glissera une ou deux dans sa poche. Des souvenirs qu'il ramènera en Belgique. Auparavant, pour se remettre de ses émotions, le commissaire prendra deux semaines de vacances en Afrique du Sud en compagnie de son frère qui avait participé à l'opération.

Alors que la nouvelle de la mort de Lumumba suscite dans le monde une émotion considérable (des ambassades belges sont prises d'assaut en Inde, à Belgrade, à Varsovie, au Caire...) Bruxelles maintient la thèse officielle : l'assassinat est attribué aux Katangais, mus par une « haine tribale » à l'encontre d'un Premier Ministre qui défendait l'unité du Congo et s'opposait à la sécession.

Pourquoi une telle détestation ? Pourquoi cette volonté d'écarter définitivement un homme qui avait présidé les associations d'évolués, avait été présenté au roi Baudouin en 1955, avait défendu en 1956 l'idée d'une « communauté belgo congolaise » ? Loin d'être le leader radical, prétendument courtois par les communistes tel qu'on le présenta à la fin de sa vie, il voulait que soient satisfaites les aspirations simples des Congolais : un salaire décent, l'admission des plus compétents à des postes à responsabilité, l'intégration de nationaux dans l'administration coloniale, la fin des humiliations. Il rêvait d'un grand Congo uni, transcendant les appartenances ethniques auxquelles les Belges voulaient si souvent réduire les Congolais et ce n'est que bien tard, après Joseph Kasa Vubu qui défendait

d'abord le peuple Bakongo, qu'il réclama l'indépendance. « Personne n'avait vu venir Patrice Lumumba » répète son biographe Jean Omasombo, qui le compare à un Ovni en politique. Préférant se former lui-même, il quitte les écoles des Blancs dont il juge l'enseignement trop faible, gagne le Maniéma puis Stanleyville où il gagne sa vie comme employé dans l'administration et la Poste. Autodidacte, il dévore les livres, se montre curieux de tout. Ambitieux, il milite au sein des associations d'« évolués » et ce n'est qu'à la fin des années 50, lorsqu'il constate que les Belges se montrent sourds à ses revendications et le mettent en prison qu'il finit par réclamer l'indépendance. Il crée le Mouvement national congolais en 1958 et ayant rencontré au Ghana les leaders des mouvements de libération africains il s'inscrit dans le vaste mouvement qui secoue le continent. Aux yeux des Belges, cet homme inclassable, populaire dans toutes les régions du pays, est vite qualifié d'« incontrôlable ». Et pour cause, il ne se laisse ni séduire ni corrompre et les peines de prison qui le frappent ne font qu'accroître sa popularité. Lorsque s'ouvre la Table ronde de janvier 1960, les autres leaders congolais qui sont cependant des rivaux politiques, refusent d'entamer les travaux sans lui. Les Belges le libèrent et montrant ses poignets encore marqués par les menottes il s'installe triomphalement à la table de négociations.

Le fameux discours qu'il prononce devant le roi Baudouin, le 30 juin 1960, qui résume les griefs et les aspirations des Congolais ne sera pas la cause de sa mort : il y a longtemps que Patrice Lumumba était l'homme à écarter. Politiques, médiatiques, militaires : tous les moyens seront mis en oeuvre et la fusillade dans une clairière du Katanga ne sera que le point d'orgue d'une histoire tragique. Mais la mémoire des peuples est têtue et le souvenir de Lumumba s'impose toujours.

Sources : Ludo DE WITTE, *L'assassinat de Lumumba*, Editions Kharthala Jacques Brassine, *Enquête sur la mort de Lumumba*, Racines

La junte malienne s'engage à une transition de 18 mois

La junte qui a renversé le 18 août dernier le président Ibrahim Boubacar Keita, au pouvoir depuis 2013 et affaibli par des mois de contestation face à la grave crise sécuritaire, économique et institutionnelle traversée par le pays, restait sous pression après avoir dévoilé son plan de restauration d'un pouvoir civil. Samedi, la junte s'est engagée à une transition dans un délai de 18 mois.

« Charte »

Des experts désignés par la junte ont adopté une « charte » de transition au terme de trois jours de discussions à Bamako entre personnalités politiques, de la société civile et militaires. Cette « charte » n'a pas été publiée dans l'immédiat mais le document en discussion samedi prévoyait une transition de 18 mois, conduite par un président désigné par un comité lui-même établi par la junte, selon des correspondants de l'AFP.

« Nous prenons l'engagement devant vous de ne ménager aucun effort dans la mise en oeuvre de l'ensemble de ces résolutions dans l'intérêt exclusif du peuple malien », a déclaré le chef de la junte, le colonel Assimi Goïta, à la conclusion des « journées de concertation nationale ».

« Nous demandons et espérons la compréhension l'appui et l'accompagnement de la communauté internationale dans cette mise en oeuvre diligente correcte de la charte et de la feuille de route de la transition », a-t-il ajouté.

Certains partenaires internationaux du Mali, à commencer par la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (Cédéao), réclament un retour des civils dans un an maximum, au terme d'une transition dirigée par des civils.

La Cédéao, qui a imposé au Mali un embargo sur les flux commerciaux et financiers, a donné à



la junte jusqu'à mardi pour désigner un président et un Premier ministre civils.

La France, principal allié du Mali contre les jihadistes avec plus de 5.000 hommes déployés au Sahel, pousse aussi à avancer vite sur la voie d'un retour à un régime civil.

Des responsables de la junte devraient aller à la rencontre de chefs d'Etat et de gouvernement de la Cédéao qui se réuniront mardi à Accra, la capitale ghanéenne, a dit à l'AFP un collaborateur de l'ancien président nigérian Goodluck Jonathan, qui a mené une longue médiation dans cette crise.

« Document charcuté » ?

« Les résultats auxquels vous êtes parvenus m'autorisent à espérer l'avènement d'un Mali nouveau, démocratique, laïc, prospère, fondé sur le travail, la justice sociale et l'égalité » a déclaré aux participants le chef de la junte.

Mais auparavant, plusieurs d'entre eux, en particulier des membres du mouvement de contestation qui a mobilisé pendant des semaines dans la rue contre

le régime du président Keita, ont dénoncé une « confiscation » du pouvoir par les militaires.

L'une des dirigeantes du mouvement, Sy Kadiatou Sow, ancienne gouverneure de Bamako et ex-ministre, s'est ainsi insurgée contre un « document qui a été complètement charcuté » par rapport aux travaux conduits depuis jeudi.

« Nous n'approuverons pas cette charte » en l'état, a assuré Sy Kadiatou Sow, déplorant « une volonté de confisquer le pouvoir par le CNSP (Conseil national de salut du peuple institué par les putschistes, NDLR) et ceux qui le soutiennent ».

Les partisans d'une transition longue confiée aux militaires arguent du temps et de l'autorité nécessaires pour redresser un pays au bord du gouffre.

Les autres invoquent au contraire le risque d'une instabilité encore accrue dans un Sahel déjà travaillé par les groupes jihadistes, et le mauvais exemple régional donné par une junte maintenue durablement au pouvoir.

Le Monde avec AFP

Présidentielle ivoirienne

Bédié: « Je vais gagner cette élection »

Ce samedi 12 septembre 2020, le candidat Henri Konan Bédié est investi par sa formation politique qu'est le PDCI. À cette occasion, l'ancien chef d'Etat ivoirien a rassuré ses partisans qu'il va gagner les élections présidentielles d'octobre prochain en Côte d'Ivoire.

Les présidentielles ivoiriennes sont dans très peu de temps. Pour la cause, les formations politiques du pays sont déjà en train d'investir leurs candidats qui vont les représenter lors de cette compétition électorale. C'est ainsi que le candidat du PDCI Henri Konan Bédié est investi ce samedi 12 septembre 2020 à Yamoussoukro.

Dans son discours tenu à

cette cérémonie, Henri Konan Bédié a rassuré ses militants et sympathisants du parti démocratique de Côte d'Ivoire qu'il gagnera cette élection présidentielle. « Je vais gagner cette élection présidentielle pour le bonheur des jeunes de la nouvelle génération », a rassuré Bédié.

Rappelons que de son côté, Alassane Ouattara avait déjà été investi par son parti RHDP. De même, le camp de Guillaume Soro promet faire pa-



reil demain sauf retournement de situation.

Comment le Covid-19 a mis l'Afrique du Sud K.-O.



La pandémie du Covid-19 continue de faire des ravages sur l'économie sud-africaine. Déjà mal en point sur le plan sanitaire, l'Afrique du Sud est le pays d'Afrique subsaharienne le plus touché par le Covid-19, avec plus de 600 000 infections et 13 000 morts recensés. Une étude publiée fin août par le Programme des Nations unies pour le développement (UNDP) a révélé que le pays le plus industrialisé du continent africain mettra plus de cinq ans pour se relever de la récession annoncée en 2020. L'organisme international va plus loin et prédit une forte hausse de la pauvreté et des inégalités. Et la situation ne va pas en s'améliorant. Ce mardi 8 septembre, l'agence de statistiques est venue enfoncer le clou. Elle a fait ses calculs et ils ne sont pas bons : l'économie s'est effondrée de 51 % rien qu'entre avril et juin.

Tous les indicateurs économiques sont au rouge

Si on récapitule : le produit intérieur brut de l'Afrique du Sud devrait reculer de plus de 7 % cette année, la pire contraction de l'économie depuis la Grande Dépression, selon les prévisions de sa banque centrale. En effet, d'après « Statistics South Africa », l'activité dans les secteurs clés a plongé au cours du trimestre, la production minière et manufacturière ayant chuté de plus de 70 % par rapport aux trois mois précédents.

Comment le pays en est-il arrivé là ? Pour tenter d'enrayer la propagation du Covid-19, le président Cyril Ramaphosa a ordonné fin mars un strict confinement de l'Afrique du Sud qui a mis l'activité du pays au ralenti. La plupart des restrictions ont depuis été levées, mais elles ont sévèrement impacté entreprises et population. Il faut également tenir compte du fait qu'avant que la pandémie ne frappe l'Afrique du Sud, le gouvernement s'est engagé dans une longue bataille pour inverser une décennie de stagnation économique causée par la corruption et la mauvaise gestion au sein du Congrès national africain au pouvoir et de graves problèmes structurels, notamment des pannes d'électricité persistantes... sans oublier le chômage de masse (30 %).

Dans le même temps, signe

que tous les indicateurs sont au rouge : le recouvrement des recettes diminue et le déficit budgétaire gonfle à mesure que les dépenses augmentent.

Les analystes de Nedbank ont expliqué dans une note récente que les préoccupations concernant « la situation budgétaire, les allégations de corruption et les faibles perspectives de croissance continueront de peser négativement sur la confiance des investisseurs, de réduire l'attractivité du pays et de saper potentiellement les entrées de capitaux étrangers. » À moins que le gouvernement ne puisse maîtriser les dépenses, ce sont peut-être les seules options qui restent, averti Nedbank dans un communiqué.

Regarder vers le FMI ?

De leur côté, les Nations unies vont plus loin et l'UNDP explique que la crise sanitaire devrait faire bondir de 66 % l'extrême pauvreté dans le pays et faire retomber un tiers (34 %) des ménages des classes moyennes dans la catégorie des foyers « vulnérables ». Le Programme des Nations unies pour le développement (UNDP) anticipe une « lente reprise (de l'économie) jusqu'en 2024 ». Un quart de siècle après la chute du régime raciste blanc de l'apartheid, l'Afrique du Sud n'en a pas terminé avec les inégalités. Dans un récent rapport, la Banque mondiale l'a décrit comme le plus inégalitaire au monde.

Le président Ramaphosa, qui a déjà lancé un plan de soutien inédit aux entreprises et aux plus démunis de 24 milliards d'euros, en a promis lundi un autre pour promouvoir une « nouvelle économie qui crée des emplois et favorise une croissance inclusive ». Chez Nedbank, on pense qu'il est « temps pour l'Afrique du Sud de se familiariser avec les couloirs des institutions de Washington. La résistance politique ne fera que retarder ce qui sera probablement un destin inévitable ». C'est-à-dire que le pays n'aura peut-être pas d'autre choix que de se tourner vers le Fonds monétaire international pour obtenir un appui conséquent afin de faire face aux conséquences économiques de la pandémie.

Le Point

Afrimma Awards

Fally Ipupa nouveau nominé



Le chanteur congolais Fally Ipupa est nominé dans 3 catégories dans le prochain Afrimma Awards. C'est pour une nouvelle fois que celui-ci soit nominé.

Fally Ipupa est nominé aux Afrimma Awards. Il est meilleur homme d'Afrique centrale, Artiste de l'année, Meilleur acteur live, Meilleure vidéo de l'année et Meilleur artiste francophone.

Le patron de F'Victeam avait raflé ce trophée en 2019, dans la catégorie « Meilleur artiste masculin d'Afrique centrale » à sa 6ème édi-

tion à Dallas.

Alors qu'il était en course avec les camerounais Stanley Enow et Salatiel, les angolais Petro Show, Matias Damasio, C4 Pedro et Anselmo Ralph ainsi que ses compatriotes de la Rd-Congo, Dadju, Naza et Ya Lévis.

Cette fois-ci, Fally est nominé dans deux catégories avec Innoss'B. Ils vont tous les deux challengers comme « Meilleur artiste d'Afrique centrale » et « Meilleur artiste francophone ».

B.J.D

Fabien Kasuaniku annonce la sortie de l'album « Le peuple gagne toujours »

C'est depuis la Belgique que l'artiste musicien congolais Fabien Kasuanika a annoncé la sortie officielle de son Album intitulé « *le peuple gagne toujours* ».

A travers cette sortie, l'ancien animateur de la radio Raga TV des années 2000 veut porter sa pierre dans la construction d'un Congo des valeurs, un Congo respecté et respectable.

« *Le peuple gagne toujours* » est interprété comme une interpellation à la conscience droite pour toute la population congolaise afin de défendre dignement ses droits.

« *Le peuple gagne toujours* » est en fait un concept bien connu dans l'espace politique congolais et il est très populaire à Kinshasa après plusieurs manifestations organisées par des partis politiques de l'opposition, mais aussi par le Comité Laïc de

Coordination (CLC) pour exiger l'organisation des élections en République démocratique du Congo.

Les vagues de ces manifestations politiques ont conduit notamment à la mort de Rossy Mukendi Tshimanga, cet activiste qui a été tué par balle le 25 février 2018 à Kinshasa. Ce dernier portait sur lui à chaque manifestation un morceau de planche où il était écrit : « *Le peuple gagne toujours* ». Et depuis lors jusqu'à ce jour, ledit concept est beaucoup plus employé dans l'espace politique du pays pour dénoncer la mégestion que caractérise la chose publique congolaise.

A travers de cet album, ce reggaeman et natif de Kinshasa, Fabien Kusuanika attend porter la voix de sans voix dans le milieu des décideurs congolais.

B.J.D

Bientôt Werrason en tournée européenne



L'artiste Werrason a annoncé des concerts dans plusieurs pays Européens, notamment : France, Angleterre, Belgique... Le public attend surtout de le voir se produire dans une grande salle comme le Zénith de Paris ou l'Accor Hotels Arena.

A travers une publication sur ses réseaux, Werrason a informé qu'il planifie ses concerts en Europe.

tions de planification pour la structuration et la finalisation du calendrier de mes concerts en Europe », a-t-il écrit.

On ne sait pas encore si Werrason livrera un concert dans une grande salle Européenne même si son public en rêve. Werrason dévoilera sa tournée très bientôt et les fans seront fixés.

B.J.D

« Brève Je supervise les concentra-

Exaucée Ngiama, nouvelle manager de son père

Exaucée Ngiama vient de décrocher le Master en Stratégie de communication globale aux Etats-Unis. Ses compétences s'avèrent très utiles pour les activités de son père.

Elle compte aller jusqu'au bout de ses études à savoir, décrocher un doctorat. La fille de Werrason est perçue comme un exemple pour les enfants des stars Congolaises.

Exaucée Ngiama, la fille de l'artiste musiciens Werrason, a déclaré qu'elle joue parfois le rôle de Manager de son papa.

Interrogée au cours d'une con-

versation vidéo, Exaucée Ngiama a déclaré : « Je pense que je joue déjà un rôle de manager, même si c'est pas officiel. Mais je le fais quand-même derrière la scène. Les gens peut-être ne le savent pas, j'aide mon père.... ».

Cette manière de faire les choses est vraiment un exemple à suivre pour les autres artiste-musiciens qui ne pensent pas à l'avenir de leurs enfants. Ceci peut peut-être diminuer le dépense à Werrason et groupe.

Beni Joël Dinganga

Présence remarquable de But na filet au concert de Héritier Watanabe

L'artiste But na filet était monté sur scène et a ambiancé le public au concert d'Heritier Watanabe au village Chez Ntemba.

L'auteur de « BM » a lui-même posté le passage de l'Elève du Maître sur les réseaux sociaux tout en le remerciant. Dans la vidéo, Héritier Watanabe commence par appeler But na filet tout en tenant plusieurs éloges à son égard, avant de lui laisser chanter ses Rumba devant le public.

L'ancien membre de Light Music Villa Nova a presté devant de



nombreux fans, visiblement très heureux d'écouter sa musique.

Héritier Watanabe est à Kinshasa depuis quelques jours, il doit aussi finaliser son deuxième album intitulé « *Mi-ange, mi-démon* ».

B.J.D

Poursuite de l'assemblée générale du TP Mazembe

Salomon Kalonda et Frédéric Kitengie toujours aux manettes

Le TPM a tenu une nouvelle assemblée au CEF de Futuka. Deux points étaient inscrits à l'ordre du jour : élection au comité sportif de la section football et poursuite des mêmes travaux au niveau de la coordination.

Après avoir enregistré les démissions de deux secrétaires, Dony KABONGO et François N'KUBA, les trois quarts des membres ont sollicité la convocation de l'Assemblée Générale Extraordinaire et Élective. Après autorisation de la Linafoot, les travaux se sont déroulés en toute légalité, ce samedi 12 septembre après-midi.

Dony Kabongo quitte le secrétariat pour le volleyball

Le Chairman Moïse KATUMBI a été voté à l'unanimité comme président de la section football et maintenu par conséquent à la tête de la Coordination. Malta FORREST est élu vice-président, Frédéric KITENGIE sera désormais le secrétaire sportif des Corbeaux avec comme adjoint Jean-Paul MUZUNGU. Salomon Idi KALONDA est élu trésorier général.

Damien SIMBI, Alain MUKALAY et Juvénal KITUNGWA restent membres

Au niveau de la coordination, Moïse KATUMBI conduira la destinée de toutes les sections avec comme secrétaires : Frédéric KITENGIE titulaire avec comme



adjoint François N'KUBA. Salomon Idi KALONDA assurera la trésorerie générale. Un membre a été élu, à savoir Huit MULONGO et les trois autres membres seront présentés aux prochains travaux de la coordination.

La coordination fonctionne avec comme vice-présidents :

Football Messieurs : Malta FORREST
Football Dames : Jeef KAPONDO
Boxe : Franck KALOTWA
Basketball Messieurs : Papy KAMB
Basketball Dames : Patrick KITENGIE
Handball Messieurs : Ju-

les KYONDWA

Handball Dames : Michel KABWE

V o l l e y b a l l
Messieurs : Didier NYEMBO
Volleyball Dames : Dony KABONGO

Lawn Tennis : Nono N'LANDU

Judo : Rocky KYUNGU
Karaté : Jean-Claude BINEMO

Karaté Ju-Jitsu : Emmanuel WELO

Zango : Godelive ILUNGA
Tennis de table : Franck MOSHILA

Power Lifting : Yannick MUTEBA

tpmazembe.com

TP Mazembe : Binemo arrive, Lombangi et MAYOMBO passent pros

Trois nouveaux éléments sont officiellement inscrits sur la liste du staff technique. Il s'agit d'un défenseur central en provenance de Lupopo et de deux jeunes issues de la KFA.

Le TPM a la volonté de se renforcer encore en défense. La direction s'est mise d'accord avec Lebeau BINEMO (défenseur central en provenance du FC St Eloi Lupopo). L'ancien joueur du FC

Saint Pierre a terminé son bail de deux ans avec les Cheminots et va assurément s'engager pour 5 ans. En attendant qu'il paraphe son contrat, le joueur a rejoint le CEF de Futuka.

Cette saison, la direction et le staff technique veulent donner la priorité à la performance sportive et à la jeunesse : Junior LOMBANGI (milieu de terrain) et Rabbi MAYOMBO (ailier droit) for-

més à la KFA et qui étaient en prêt chez Don Bosco rejoignent l'équipe première.

Les Corbeaux séjournent depuis lundi dernier au CEF de Futuka. Dans des conditions idéales, ils travaillent en toute tranquillité et à huis-clos. Ils y resteront jusqu'à vendredi soir après une opposition en interne que le staff technique a programmée.

tpmazembe.com

RDC VS MAURITANIE: match annulé

Initialement prévu pour le mois d'octobre prochain, le face-à-face entre les Léopards de la RDC et les Mauritaniens n'aura plus lieu.

Comptant pour les prochaines dates FIFA, la Fédération Mauritanienne (FFRIM) n'avait pas encore communiqué sur l'identité du second adversaire, alors que la Fédération congolaise avait vendu la mèche et annoncé qu'elle

affrontera les Mourabitounes, cette option n'est désormais plus d'actualité!

Pour ce samedi 12 septembre, la FFRIM a en effet annoncé que les hommes de Corentin Martins en découvrant avec la Sierra Leone le 9 octobre à Nouakchott.

Voilà donc la RDC, qui défiera le Maroc le 13 octobre, en quête d'un nouvel adversaire sur ces dates FIFA.

Après ce raté, il est à no-

ter que la RDC affrontera les Lions d'Atlas du Maroc au mois d'octobre prochain à Rabat.

Pour rappel, cette confrontation servira tout naturellement de préparation pour la double confrontation contre les Palancas Negras de l'Angola au mois de novembre prochain et sera pour le compte des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN), Cameroun 2021.

Cedrick Sadiki Mbala

Mohamed Salah voudrait rejoindre le Barça !



Dans son grand renouveau, le Barça a commencé à changer d'entraîneur et à installer Ronald Koeman sur le banc. Le technicien néerlandais veut imposer sa patte sur le mercato, et a multiplié les pistes, notamment vers certains de ses compatriotes comme Memphis Depay et Georginio Wijnaldum. Le milieu de terrain ne serait pas le seul joueur de Liverpool à être dans le viseur de l'ancien sélectionneur des Oranje, puisque des rumeurs auraient mené à Sadio Mané. Et maintenant à Mohamed Salah.

Interrogé par DAZN, et des propos repris par Express, l'un des amis proches de Koeman, Sjaak Swart, a révélé son intention de recruter l'Égyptien. « Je sais que Koeman le veut, et je sais que Salah aimerait y aller. Je n'entrerais pas dans les détails, mais croyez-moi simplement que je sais », a déclaré le recordman d'apparition sous le maillot de l'Ajax. Une information à prendre évidemment avec des pincettes après la performance XXL de l'attaquant contre Leeds en ouverture de la saison de Premier League. Matéo Dufour

Luis Suarez (Barça) s'éloigne de la Juve

Prié par Ronald Koeman de se trouver un point de chute cet été, Luis Suarez ne devrait pas s'engager chez le champion d'Italie.

Où jouera Luis Suarez la saison prochaine ? Le mystère reste entier. Annoncé proche de la Juve, où il aurait retrouvé Cristiano Ronaldo, mais aussi Giorgio Chiellini, El Pistolero semble désormais très éloigné du Piémont. L'attaquant uruguayen, qui fêtera ses 34 printemps en janvier prochain, serait trop vieux pour le club piémontais et son directeur sportif Fabio Paratici d'après la presse italienne, qui rappelle que le buteur du Barça serait considéré comme extra-



communautaire du côté de Turin, sachant que la Juve a déjà atteint son quota. Pour rappel, Suarez a été écarté des séances d'entraînement du groupe professionnel du Barça, au même titre qu'Arturo Vidal. L'Atlético Madrid serait attentif à l'évolution du dossier de l'ancien joueur de Liverpool, selon les médias madrilènes et catalans. Un nouveau point de chute se dessine donc pour le joueur uruguayen

Message de condoléances de Moïse Katumbi à la famille de feu Lufwakenda Mendès:

C'est avec surprise et émotion que le Président du TPM Moïse Katumbi vient d'apprendre la mort inopinée de son ancien joueur Lufwakenda Mendès. Mort survenue ce dimanche à Kinshasa au cours d'une rencontre amicale de football. Le président Moïse Katumbi rappelle que Mendès a été d'une discipline exemplaire et que sa mémoire restera à jamais au TP Mazembe. Il présente ses condoléances les plus attristées à la veuve, aux orphelins ainsi qu'à toute la famille du disparu.



En raison de «crimes» politiques

Le mini-sommet de Goma avorté !

Ils étaient sensés se retrouver hier dimanche 13 septembre 2020 dans la ville volcanique congolaise de Goma. Les chefs d'Etats de l'Ouganda, de l'Angola, du Burundi, du Rwanda et de la RDC étaient sensés se pencher sur la question de développement, tributaire de l'impératif de sécurité dans la sous-région. Hélas, le rendez-vous a avorté, officiellement pour des raisons liées à la tenue prochaine de l'Assemblée générale des Nations-Unies qui accapare l'attention des chefs d'Etats concernés.

Cette lecture donne à penser que les Présidents étaient surpris par la tenue de l'Assemblée générale de l'ONU ou que celle-ci revêt un intérêt plus important que la situation particulière de leurs populations en proie à l'insécurité et à une pauvreté

extrême. Il importe donc de saluer ici le courage du président burundais, imperméable aux circonlocutions diplomatiques qui a pu désigner de manière claire les raisons de ce rendez-vous manqué.

Par le truchement de ses services, Stanislas Ndayishimiye a clairement évoqué la nécessité d'une rencontre bilatérale avec son homologue congolais en vue d'aplanir en amont les divergences entre les deux Etats. Bien plus, le nouveau président burundais n'est pas disposé à se mettre autour d'une même table avec son homologue rwandais qui passe pour son ennemi. Tout est dit.

Et, on ne le dira jamais assez, Paul Kagame passe pour le plus grand diviseur et « complicateur » de la situation dans la région des Grands lacs. L'homme, on le sait, n'est jamais derrière ses



propos ou discours ; il fait toujours le contraire de ce qu'il affirme. En témoignent ses nombreux conflits avec l'Ouganda, le Burundi et la République Démocratique du Congo. Dans ce dernier pays, seuls des dirigeants ont hâte à lui serrer la main que le commun des mortels lui re-

fuserait sans ménagement. Il est indéniable que les difficultés actuelles de la sous-région ont pour socle Kigali, incapable de privilégier l'intérêt des peuples en quête de paix et de progrès.

Faudrait-il continuer à prendre langue avec un interlocuteur incertain ? La po-

sition du Burundi récolte l'adhésion de plusieurs observateurs désireux de voir Kigali banni sur tous les plans afin de permettre un dialogue constructif entre les pays positifs, préoccupés par le sort de leurs citoyens respectifs.

LR

Présidentielle indirecte

Le CLC met en garde le FCC !

Le Comité Laïc de Coordination (CLC) s'insurge contre la campagne menée tambour battant par des cadres du Front commun pour le Congo qui entendent torpiller la Constitution et ramener le président de la République à une dimension moindre. En effet, des ténors du FCC dont Ngoy Kasanji veulent réduire l'élection du président de la République au niveau du parlement. Astuce qui cache mal la hargne à récupérer le pouvoir au niveau de cet organe où le FCC



est largement majoritaire. Preuve que la majorité n'est pas rassurée par sa stature

qui aurait pu lui donner du sommeil devant les joutes électorales à venir. Une fa-

çon aussi d'accréditer la thèse selon laquelle la majorité actuelle est sortie des cuisses de Jupiter et assise sur des béquilles pas rassurantes.

Dans son message sur twitter : « Le CLC annonce à l'opinion tant nationale qu'internationale qu'il ne tolérera pas la modification unilatérale du mode d'élection du président de la République. Celui-ci n'est acceptable, constitutionnellement et socialement, qu'aux suffrages universels directs ».

En prenant l'initiative de la mise en garde, le CLC se dédouane et prend à témoin l'ensemble de la planète sur les vrais pyromanes en RDC. Ceux qui se régalaient de la violence et du sang des paisibles citoyens, dont l'expression se circonscrit dans le cadre des prescrits de la Loi fondamentale. On ne dira jamais assez, les cadres du FCC semblent perdre la boussole de leur avenir politique, ce qui justifie les nombreuses, contradictoires, voire dangereuses initiatives qu'ils prennent actuellement. L'avenir seul sait où nous conduira ce comportement.

LR

Audit de la CENI

Le CLC saisit la Cour des comptes

Après avoir saisi la Cour des comptes pour l'audit tant réclamé des caisses de la Commission électorale nationale indépendante (CENI), le Comité laïc de coordination saisit à nouveau cet organe de contrôle pour la suite réservée à sa requête. Le CLC invite la Cour à mettre sur la place publique les résultats de son travail supposé réalisé depuis plus de deux mois déjà. Ci-contre, la correspondance des laïcs catholiques.

